

Communiqué de presse du collectif LA COLERE DES SANS TRAINS



Paris le 14 avril 2026

Les 40 organisations de défense du ferroviaire constituant le collectif LA COLERE DES SANS TRAINS se sont retrouvées le 14 avril devant le Sénat pour faire part de 24 propositions concrètes en lien avec le projet de Loi relatif au développement des transports qui sera examinée au Sénat à partir du 15 avril. Nos propositions d'amendements réaffirment que **le train n'est plus une option, nous devons entretenir et rétablir le maillage ferroviaire du territoire, le train vecteur essentiel à l'aménagement et à la vie dans les territoires.**

Le projet de loi cadre des transports entame son examen parlementaire dans un cadre très contraint. En l'état, cette loi cadre des transports ignore nos trains. Elle ignore les lignes du quotidien, les territoires ruraux, les Trains d'Équilibre du Territoire, les trains de nuit, et surtout, **elle ignore les citoyennes et citoyens habitant ces territoires.**

Depuis des années, l'État et les Régions se renvoient les responsabilités et les lignes ferment, se dégradent, et deviennent inexploitable. Les usagères et usagers des lignes déjà fermées voient les perspectives de retour de train toujours reculer d'un Contrat de Plan Etat Région à l'autre. Résultat : des millions de Français n'ont plus accès à des mobilités suffisantes, économiques, sûres et respectueuses de l'environnement. Nous le constatons amèrement avec la crise énergétique actuelle qui frappe cruellement les collectivités et citoyens citoyennes des territoires ruraux.

Nous, LA COLÈRE DES SANS TRAINS, portons **24 propositions d'amendements à la loi cadre**, qui ont été discutées avec des parlementaires de toute étiquette, pour que cette loi-cadre débouche très rapidement sur une **loi de programmation des mobilités** articulée autour du ferroviaire.

Nous demandons :

- Un **financement d'urgence dès 2026** pour régénérer le réseau.
- La **reconnaissance des lignes transversales et de desserte fine** comme structurantes.
- Des **objectifs chiffrés de report modal** : +40 % de voyages en train d'ici 2030.
- Une **tarification accessible**, pour que le train ne soit plus un luxe et redevienne un outil d'aménagement des territoires et un moyen efficace d'assurer les mobilités du quotidien.
- Et surtout, une **vision nationale et un plan pluriannuel** du ferroviaire, comme levier de transition écologique et de souveraineté économique.

Car oui, le train coûte **6 fois moins cher à la collectivité que la route**, il émet **20 fois moins de CO₂ que la voiture**, et il relie les gens, les territoires, les entreprises et les services publics. Il offre l'opportunité aux citoyennes et citoyens d'avoir le choix de laisser leur véhicule individuel à la gare le plus proche de leur lieu de vie pour aller travailler, étudier ou se soigner à la ville ou la métropole la plus proche.

Nous avons structuré ces 24 propositions d'amendement autour de 5 priorités :

1. Une loi de programmation des mobilités.
2. Un plan massif de régénération du réseau.
3. Une fiscalité orientée vers le rail.
4. Transparence et gouvernance démocratique.
5. Sécurité, péréquation et continuité du service public.

Le collectif LA COLERE DES SANS TRAINS remercie chaleureusement l'ensemble des parlementaires des territoires pour leur écoute et la prise en compte des propositions portées par les usagers et usagères du train. Nous appelons tous les parlementaires à voter les amendements qui sont issus de nos propositions, à refuser une loi vide de sens pour les citoyennes et citoyens qui font le choix du train pour leurs mobilités du quotidien particulièrement celles et ceux qui habitent à plus de 15 km d'une zone urbaine, et à redonner au ferroviaire la place qu'il mérite dans notre République.

Pétition sur le site de l'Assemblée Nationale

Le collectif LA COLERE DES SANS TRAINS appelle l'ensemble des citoyens et citoyennes des territoires à peser sur le débat parlementaire autour de la loi cadre des transports en signant la pétition en ligne sur le site de l'Assemblée Nationale : [Loi cadre sur les transports - mettre le train au cœur des politiques de mobilités - Loi cadre sur les transports - mettre le train au cœur des politiques de mobilités - Plateforme des pétitions de l'Assemblée nationale](#)

Après le 31 janvier 2026 à Limoges, prochaine mobilisation du collectif LA COLERE DES SANS TRAINS :

Samedi 30 mai après midi mobilisation
Gare de Clermont Ferrand
à l'appel du collectif
LA COLERE DES SANS TRAINS



**La gare de Clermont Ferrand
ne doit pas devenir un cul de sac ferroviaire.**
**Nous avons besoin d'un VRAI PLAN RAIL
et plus de trains pour le massif central**



Les organisations constituant le collectif LA COLERE DES SANS TRAINS

- **La Convergence Nationale Rail**
- **Comité de Vigilance Ferroviaire Aquitaine Poitou Charente**
- **Comité de Vigilance Citoyen du Limousin**
- **AuRail** collectif de 20 organisations de défense du train en région Auvergne Rhône-Alpes
- **Urgence Ligne POLT** (Paris Orléans Limoges Toulouse)
- **Collectif des usagers du train Clermont Paris**
- **Réseau Européen En Train** (18 organisations en France, Belgique, Suisse, Italie)
- **ANGOULIM** Association de défense de la ligne Angoulême Limoges (Haute Vienne et Charente)
- **BOPSYL** ligne Brive Objat Pompadour Saint Yrieix Limoges (Corrèze et Haute Vienne)
- **Comité pluraliste de défense de la ligne Aurillac–Bretenoux / Biars–Brive** (Corrèze Lot Cantal)
- **ADPLI14** Association Défense Promotion Ligne 14 (Indre et Loire -Maine et Loire – Deux Sèvres - Vendée)
- **ALTRO** (Association Logistique Transports Ouest)
- **Périgord Rail Plus** association de promotion du transport ferroviaire en Dordogne (Dordogne)
- **Collectif BSP** Tram Train Limousin
- **CODELIAPP** Collectif de défense de la ligne Agen-Périgueux-Paris (Lot et Garonne, Dordogne)
- **Les 7 Sentinelles -Royan** (Charente Maritime)
- **Association LeTrain634269** pour la réouverture de la ligne Clermont-Ferrand - St Etienne) (Puy de Dôme, Loire, Rhône)
- **Fédération Agir pour la ligne Clermont, Le Mont-Dore, Ussel** (Puy de Dôme, Corrèze)
- **Châtelleraut, notre gare, notre avenir** (Vienne)
- **Confluence Rail Avenir 47** (Lot et Garonne)
- **Collectif des usagers des transports du Haut Allier** (Ligne du train Cévenol) (Gard, Haute-Loire, Puy de Dôme)
- **Comité de défense des services publics des Hautes Cévennes**
- **Comité de défense de la gare de Villefort**
- **CNL87** Fédération du Logement de La Haute-Vienne
- **Vivre et se déplacer en Médoc**
- **Tous ensemble pour les gares (Souillac Gourdon Cahors)**
- **Association de Défense de la gare d'Assier et de promotion du rail**
- **Association Destinations Trains de Nuit**
- **CUTPSA** Collectif des Usagers des Transports Publics en Sud Ardèche (Ardèche)
- **CODEGASS** Comité de Défense de la Gare de Saint Sebastien (Creuse)
- **ADSPULS** Association pour la Défenses des Services Publics et des Usagers de Saint-Sulpice Laurière (Haute Vienne)
- **Collectif Gardons la ligne vallée de la Brévenne** (Rhône et Loire)
- **Les Amis du Viaduc de Garabit**
- **Sauvons les trains Bordeaux-La Rochelle-Nantes**
- **CODERAIL** Comité de Défense et Développement du Rail Région de Montluçon et Val de Cher
- **Comité de Défense de la Gare SNCF d'Argenton-sur-Creuse**
- **CFEV** collectif ferroviaire de l'étoile de Veynes (Isère, Hautes Alpes)
- **GRAND MORIN TRANS FER** (Marne, Seine et Marne)
- **LAD** Collectif Lignes À Défendre Bourgogne Nord